

## Les biologistes médicaux suspendent temporairement leur grève dans l'attente d'une nouvelle proposition des autorités

- Les biologistes médicaux annoncent la suspension temporaire de leur grève et la reprise de leurs activités le jeudi 17 novembre.
- Ils se réjouissent de la décision de Thomas Fatôme, annoncée par un mail aux laboratoires, de ne pas appliquer de baisses répétées de la valeur des actes, contrairement à ce qu'il avait annoncé le 7 novembre.
- En conséquence, ils demandent une réunion de travail d'urgence avant la fin du vote du PLFSS 2023 avec MM. Gabriel Attal, François Braun et Thomas Fatôme, et reprendront la grève s'ils n'obtiennent pas de réponse.

En grève depuis lundi 14 novembre, nous, **biologistes médicaux**, annonçons la **suspension temporaire du mouvement** et la reprise de nos activités ce jeudi 17 novembre.

Cette décision a été prise suite à la réception d'un [mail](#) de Thomas Fatôme, adressé aux laboratoires de biologie médicale. Dans ce message, le directeur général de l'Assurance maladie propose des économies de 250 millions d'euros dans le PLFSS 2023 mais exclut toute volonté de sa part de les pérenniser en 2024, 2025 et 2026.

**C'est la première fois et contrairement à ce qu'il avait explicitement affiché dans un document de travail lors de notre dernier rendez-vous du 7 novembre avec la CNAM, qu'il nous indique ne pas avoir l'intention de procéder à des baisses pérennes de la valeur de nos actes.**

Nous nous réjouissons de cette nouvelle position qui réouvre la porte aux discussions que nous demandons depuis plusieurs semaines au gouvernement et à la CNAM. Nous avons toujours été prêts à participer à « l'effort de guerre » à la condition que celui-ci ne menace pas la biologie médicale et la santé des Français. Maintenir cet équilibre est le fil rouge de notre action.

**Pour rappel, notre position est simple :**

- OUI à une contribution exceptionnelle à hauteur de 250 millions d'euros en 2023 pour répondre à la forte hausse du volume d'actes réalisés du fait du Covid.
- NON à une baisse pérenne du remboursement des actes courants qui revient à ponctionner 1,3 milliards d'euros minimum sur la biologie de proximité jusqu'en 2026.

Nous rappelons par ailleurs que cette proposition est conditionnée à la négociation d'un nouvel accord triennal pour les années 2024-2026 qui permette de maintenir une biologie performante au service des patients.

**Si nous prenons acte des propos de Thomas Fatôme, nous le prenons aussi au mot**, en nous inscrivant dans sa volonté de « *reprendre au plus vite les discussions pour permettre de relancer le dialogue conventionnel et définir un cadre ambitieux pour la biologie médicale pour les prochaines années* ».

**Nous demandons donc d'urgence une réunion de travail avant la fin du vote du PLFSS 2023 avec les ministres concernés Monsieur Attal, Monsieur Braun et en présence de Monsieur Fatôme, pour qu'enfin le sujet de l'article 27 du PLFSS 2023 soit clos et que nous puissions**



**reprendre sereinement nos négociations dans le cadre du protocole triennal avec l'Assurance Maladie.**

Si cette réunion n'a pas lieu dans les prochains jours, **notre mouvement de grève sera reconduit pour une durée indéterminée.**

### **Contact presse**

presseabm@havas.com – 06 73 06 65 43 (Renan Quiniou)

---

*L'Alliance de la Biologie Médicale (ABM) fédère l'ensemble des acteurs de la biologie médicale française, représentants syndicaux (Biomed, SDB, SLBC, SNMB) comme réseaux de laboratoires (Biogroup, Cerba HealthCare, Eurofins, Inovie, LBI, Synlab, Unilabs). Parce qu'ils interviennent dans 70 % des diagnostics et décisions médicales, parce qu'ils sont au cœur des politiques de prévention et parce qu'ils sont en première ligne de la gestion des épidémies, les acteurs de la biologie médicale jouent un rôle pivot au service de la santé publique. Chaque jour, les biologistes médicaux agissent au service d'un demi-million de patients, au sein de 4 200 laboratoires de proximité implantés dans tous les territoires. Pionniers d'une révolution scientifique, industrielle et de santé publique, les membres de l'ABM ont pour priorité de maintenir une biologie de proximité qui allie qualité, performance et innovation, au bénéfice de tous les citoyens.*